CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E35147** **VALABLE JUSQU'AU** **06/04/2027**

ÉDITÉ LE 04/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1971

Raison sociale : ENTREPRISE DE LABORIE SARL

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/01/1971

Capital : 15 246

16 RUE NOGUE
64000 PAU

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PAU 097180038

Siret : 097 180 038 00016

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 0001657

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001 300049

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001 300049

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 05 59 27 90 50 **Fax :** 05 59 27 75 56
Portable : 06 35 42 46 09
Responsabilité légale :
SUBIAS DORIAN GÉRANT

Site Internet : https://www.delaborie.fr/
E-mail : compta.delaborie@gmail.com

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 544 903 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6112	Peinture et ravalement (Technicité confirmée)	11	20/04/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

04/03/2026 09:15

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.